
LES MONARCHIES

La monarchie règne sans partage, ou presque, sur l'histoire des sociétés humaines. Il y a un siècle à peine l'Europe était monarchique, aux seules exceptions notables de la France et de la Suisse. Mais déjà avec la progression de l'idéal démocratique, qui paraissait ne pouvoir se réaliser que dans la république, on croyait cette forme de gouvernement condamnée.

Pourtant l'ironie de l'histoire fait qu'aujourd'hui les plus démocratiques des sociétés contemporaines soient souvent dotées d'institutions monarchiques. Et celles-ci, loin d'être des archaïsmes tolérés, peuvent être bien vivaces ; intégrées et acceptées, elles ne sont guère menacées à court terme. Le constat mérite qu'on y regarde de plus près.

Certes, si la forme monarchique est présente sur tous les continents – en dehors de l'Amérique où la greffe à travers des expériences tragiques n'a jamais pris –, elle recouvre des situations fort différentes, allant de l'absolutisme le plus fermé à la présence, ornementale en quelque sorte, de références à la royauté dans les textes constitutionnels. N'ont d'intérêt théorique que les systèmes où monarchie et démocratie coexistent pour donner naissance à une forme mixte de gouvernement ; l'étude peut se limiter à eux.

La formule n'est réussie que si le roi règne mais ne gouverne pas. L'hérédité est à la fois sa faiblesse et sa force, elle lui retire en légitimité ce qu'elle lui confère en indépendance à l'égard des partis, des factions et des groupes. Sans pouvoir autre que d'influence, recours offert parfois en cas de crise grave, symbole de l'unité de la nation et incarnation respectivement de ses valeurs et de ses vertus, le monarque constitue une pièce très voyante d'un système institutionnel dont les autres rouages sont issus de l'élection.

Pourtant si la monarchie subsiste, ici et là, elle ne se reproduit pas, les États anciens ne l'adoptent pas plus que les nouveaux, et, lorsqu'elle a disparu, s'il lui arrive de ressusciter c'est pour peu de temps. En effet, pour s'épanouir, la monarchie doit pousser ses racines loin dans le passé et trouver un appui dans la religion ; aussi, lorsque le fil est rompu, il ne parvient pas à se renouer.

S'il apparaît à l'expérience que la monarchie n'est pas incompatible avec la démocratie, comment ne pas constater, en sens inverse en quelque sorte, l'exemple de la France étant là pour le montrer, que la république est parfois portée à se revêtir des vêtements de la monarchie, conférant au chef de l'État un pouvoir que pourraient lui envier bien des monarques contemporains.